



## Le Mot du Président

Nous voici déjà en fin d'année 2021, marquée par de nombreux événements qui ont affectés notre profession : la crise du Covid qui perturbe encore nos activités ; les inondations dans plusieurs régions du pays ; l'installation laborieuse du Claims 360 ; ... Cette année a vu aussi la mise en place du nouveau Conseil de Direction en AG du 22/10. Et, last but not least, le décès inopiné de notre Président Patrick Sorel qui bouleversa L'UPEX, le Conseil de Direction et l'organisation de notre Union.

Il y a un an encore, il s'exprimait sur les volumes d'expertises, les tarifs des prestations et les limites de l'EAD. Avec lui, L'UPEX a eu l'occasion de se positionner avec succès lors de la mise en place par un acteur du marché d'une procédure « Smart Expertise » qui proposait un barème d'honoraire inadéquat. Dans ce même esprit qui l'animait, le nouveau Conseil de Direction reste très attentif à ces problématiques ; il aura à cœur de continuer dans cette voie et de défendre le métier d'expert en restant juste.

En cette fin d'année, souvent synonyme de changement, je vous informe déjà d'une modification à la Convention « Expertise et RDR » : la fin du plafond de la Convention. L'expert mandaté en CE-RDR pourra traiter seul un dossier jusqu'au plafond RDR fixé à 25.000 € HTVA ([Cliquer ici pour consulter le texte d'Assuralia et sa note explicative](#)). Cette modification fut évoquée en AG du 22/10 par Mr. Daniel Gérard à la formation sur le « refresh RDR ».

D'ores et déjà je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année, Continuez à prendre soin de vous et de vos proches.

J.L. Prieur,  
Président



## Le Mot à notre Past Président (panégyrique lors de ses funérailles)

Chers confrères,

Nous sommes rassemblés aujourd'hui devant et autour de Patrick Sorel et sa famille pour saluer sa mémoire et honorer son souvenir.

Étant le Rapporteur de l'Union Professionnelle des Experts en Automobiles - UPEX, c'est à ce titre que j'ai été mandaté pour faire son éloge et témoigner de l'estime de notre Profession et aussi car, depuis 1972, nous avons conduit toute notre carrière professionnelle ensemble, dans les mêmes Cabinets, partageant les mêmes conceptions et convictions, ce qui engendrera naturellement une amitié profonde, complice, qui est indéfectible.

J'ai dit : Au nom de l'UPEX :

En continu pendant 15 ans de 1999 à 2014, il fut notre Vice-Président puis notre Président depuis 2014 soit 7 mandats renouvelés chaque fois par la confiance des membres électeurs.

Il se proposait encore aux élections statutaires de cette année et je suis convaincu qu'il aurait obtenu la majorité pour continuer à présider notre Union dans et vers le Futur.

Patrick Sorel fut également élu Président de la « Fédération Internationale des Experts en Automobile – FIEA » en 2 mandats, de 2002 à 2008 ;

Xavier Romero, l'actuel Président en exercice, présentant ses condoléances à son épouse Nicole, a précisé, je cite :

*« Il est clair que le monde de l'expertise perd là un grand monsieur qui a marqué le secteur et son évolution pendant plusieurs décennies »*

Au travers de cette Fédération Internationale, nos amis français de l'UPEAS, « Union Professionnelle des Experts en Automobile Salariés », par la voie de son Président Jacques Trassoudaine, s'adressant également à son épouse ainsi qu'à ses enfants et à ses Confrères belges, a évoqué, je cite aussi :

*« Au-delà de sa jovialité, Patrick affichait un formidable charisme et partageait des valeurs humaines de grandes qualités. »*





## Le Mot à notre Past Président, suite

Il continue : « *Nous retiendrons de lui un expert en automobile sans faille, un Président de dimension nationale et internationale. Cela restera un modèle pour notre profession. Je suis certain que l'UPEX présentera un hommage à la hauteur du personnage.* »

Nous y sommes ! Vous avez entendu aussi : « *un Personnage* » !

J'ai eu la curiosité de m'intéresser aux synonymes de ce terme :

- personnalité,
- célébrité,
- notable,
- figure,
- sommité,
- autorité,
- vedette,
- ténor,

et, plus familièrement et fleuri : ponte, huile, manitou, gros bonnet.

Eh bien, à un moment ou un autre, au gré des circonstances, chacun de ces mots ont été utilisés par les uns ou les autres ; De ma perception, j'ajouterais les termes de :

- Visionnaire : Dans l'approche de notre Profession..., et de son évolution
- Politique : Dans l'aspect et la perception d'habileté et de diplomatie
- Opportunité : Il en avait le sens et savait saisir celle-ci au vol
- Communication : Il avait l'art d'animer les sujets les plus divers avec clarté ; de convaincre en étant attentif à la perception de son entourage, de s'y adapter tout en ne lâchant pas l'affaire pour y revenir par un autre biais
- Vigilance : Il débusquait les sujets et motifs qui étaient susceptibles de concerner le Métier, analysait les mesures de bon sens à prendre.
- Pragmatique : Parfois exprimé de façon abrupte en privé, en public il savait y mettre de la mesure tout en ne perdant pas de vue l'objectif.

Il a conduit ainsi les destinées de notre Union avec la plus grande clairvoyance au cours des évolutions constantes de « l'Expertise ».

Aussi « acteur » essentiel de la « Reconnaissance de la Profession » dont il a balisé tous les niveaux avec une grande connaissance des lois, pour participer finalement avec succès à l'élaboration de la nôtre en veillant aux écueils et embûches à contourner, à aplanir dans les balbutiements des premiers pas de notre « Institut ».

Il fut Expert « agréé auprès des Tribunaux », Expert du Parquet, amoureux de toutes les facettes de son métier, s'investissant à fond, n'épargnant ni son temps ni les distances, convaincu de « Servir », tout en conciliant toujours au mieux avec sa vie de famille, allant jusqu'à emmener parfois en expertise à l'arrière de sa voiture sa toute petite fille du moment.

Personnellement, nous construisîmes lui et moi pendant toutes ces années une amitié profonde où je l'ai connu s'emballant avec un enthousiasme communicatif pour mille choses, prenant aussi souvent des déconvenues, ce qui lui faisait dire :

« Il ne faut jamais faire le métier d'un autre, chaque fois que je l'ai tenté, je l'ai eu dans le baba »

Jovialité a-t-il été dit : Que d'apéros et repas partagés avec lui dans la bonne humeur et arrosés de bouteilles, de blanc souvent, tout à fait convenables,

Patrick, toi dont la devise était : « Toujours prêt à pardonner et prompt à secourir »

mon cher ami, j'espère, ici, ainsi, avoir été fidèle à ton « Personnage ».

R. Spilliaert  
Notre-Dame de Bon Secours  
Ceroux, Le 12 août 2021





## L'édito

Depuis le début de nos Newsletters, avec beaucoup de talent notre confrère Emeric Rezsóházy consacrait à leurs compositions 1 weekend par mois, sauf vacances d'été, pour y condenser les sources qu'il écumait quasi chaque jour à la recherche de tout ce qui était susceptible d'intérêt ou de curiosité pour notre profession ;

Nous n'atteindrons pas, en tout cas pas de suite, son niveau éclectique de perfection, mais nous allons nous y efforcer avec l'aide de la Commission Communication renforcée ;

Afin de s'y atteler au mieux dans cet esprit, il avait été décidé en Conseil de Direction sous la Présidence de Patrick Sorel, de rédiger une newsletter de fond par trimestre ; elle sera accompagnée « d'Infos-Flashes » à l'occasion de sujets d'intérêt ponctuel ou d'avis urgents à diffuser ;

Voici celle du trimestre d'Automne 2021 ;

Compte tenu de circonstances multiples dont tragiques, sa réalisation prit du temps ; mais nous allons soigner le bébé et l'amener à maturité ;

Si vous avez des sujets que vous estimez propres à être diffusés par ce canal, merci de penser à les communiquer à la Commission Communication, ainsi nous pourrons tendre à une rédaction communautaire.

Pour la Commission, R. Spilliaert

## L'agenda

### Salon de l'auto 2022, finalement annulé

Initialement le **Brussels Motorshow 2022** devait avoir lieu sans D'Teteren (groupe VW), mais avec Stellantis (Peugeot, Citroën, Opel, Fiat, Jeep, etc.), les groupes BMW et Renault, Hyundai, etc.

La plupart de ces importateurs pensant toujours qu'il vaut la peine d'être présent à notre salon focalisé sur les achats.

Cependant, compte tenu de l'évolution des mesures anti-COVID, la FEBIAC a décidé en concertation avec ces membres de déplacer le Salon de l'Auto vers tous les concessionnaires du pays.

## Echos du National

Lors du CD du 26/11, après les élections nationales d'octobre pour un nouveau mandat de 3 ans et conformément aux Statuts, la [composition des Commissions](#) a été reconstituée avec l'arrivée de quelques nouveaux commissaires ;

Le détail de celles-ci et consultable sur le site/onglet : à propos de l'Upex /Commissions ;

Pour communiquer avec une Commission, il lui sera attribué une adresse - « [alias@upex.org](mailto:alias@upex.org) » - spécifique que vous trouverez alors en regard de chacune et qui atteindra tous les membres la constituant en un seul envoi.







## Actualités

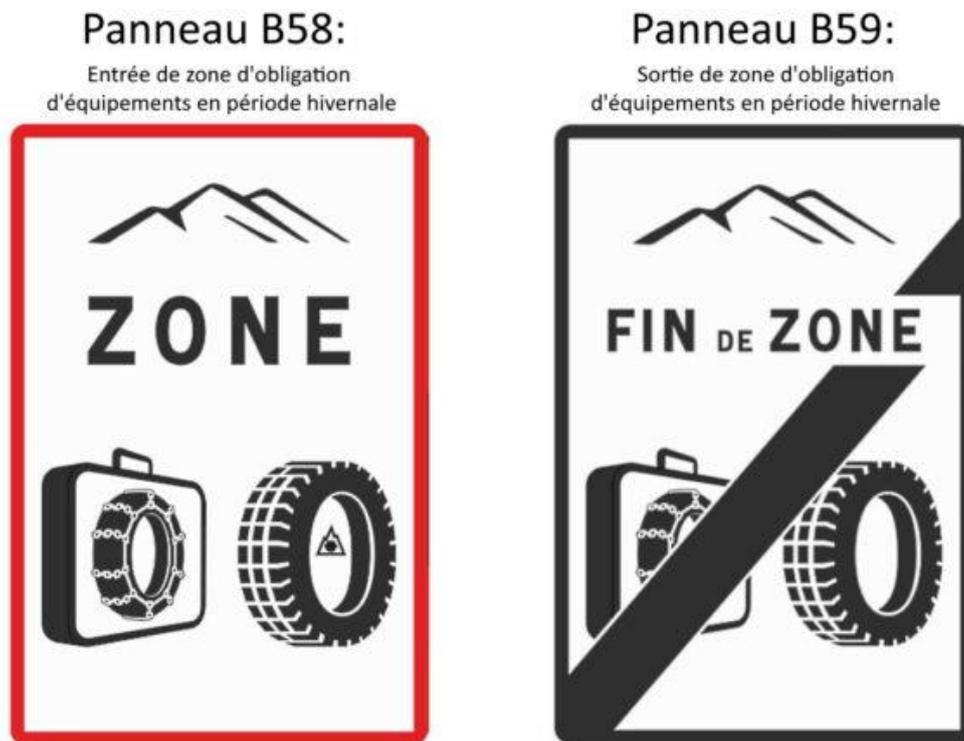
### Plaques « O » Ancêtres : nouvelles mesures fiscales .

Le gouvernement wallon a adopté de nouvelles mesures fiscales qui concernent nos voitures et utilitaires (-3,5t). Dès le 1er janvier 2022, seuls les véhicules qui seront immatriculés avec une plaque ancêtre « O », ou avec une plaque personnalisée sous statut 'Oldtimer' (plaque pourvue de l'autocollant 'OLD') pourront bénéficier de la taxe forfaitaire. Sans plaque O, le véhicule de plus de 30 ans, qui sera immatriculé dès 2022, sera taxé comme n'importe quel véhicule, sur base de la puissance fiscale.

Il faudra aussi tenir compte de l'écomalus et s'il est inconnu, il sera alors de 600 €. Ces changements seront effectifs dès le 1er janvier 2022. Grâce à la pression et les négociations entre la BEHVA et le gouvernement, **ces changements seront sans effet rétroactif**. Cela signifie que les véhicules déjà immatriculés ou qui seront immatriculés avant le 31 décembre 2021, garderont le régime fiscal actuel et ne seront pas concernés par la réforme. (Source « BEHVA » 16.11.21)

### France Pneus hiver

La mesure visant à « améliorer la sécurité des particuliers en période hivernale » dans les communes de montagne entre en application en France. Tous les véhicules à quatre roues ou plus doivent dorénavant être équipés de pneus neige, quatre saisons ou disposer de chaînes/chaussettes à neige entre le 1er novembre et le 31 mars. Cette obligation ne concerne pas l'ensemble du territoire français, mais se limite à certaines communes des massifs montagneux : Alpes, Corse, Massif central, massif jurassien, Pyrénées, massif vosgien.



De nouveaux panneaux de signalisation signalent l'entrée et la sortie d'une zone à équipement obligatoire. Concrètement, avec cette nouvelle disposition, les véhicules légers, les utilitaires et les camping-cars devront en période hivernale : soit détenir dans leur coffre des dispositifs antidérapants amovibles (chaînes à neige métalliques ou textiles) permettant d'équiper au moins deux roues motrices soit être équipés de quatre pneus hiver.

Sachez, enfin, que si les trois premières années d'entrée en vigueur de la mesure, l'appellation « pneu hiver » couvrira l'ensemble des pneus identifiés par l'un des marquages « M+S », « M.S » ou « M&S » même en l'absence du marquage « symbole alpin » reconnu sous l'appellation « 3PMSF » (« 3 Peak Mountain Snow Flake »), ce dernier deviendra obligatoire à partir du 1er novembre 2024.





### Les gadgets désuets de James Bond, améliorés, sont entrés dans nos vies.



Oubliez "Retour vers le futur" et ses prédictions plus ou moins précises de la réalité en 2015 : des montres connectées aux voitures intelligentes, les films de la série James Bond, eux, ont toujours su prédire l'avenir, et ce depuis plus de 50 ans. Bien sûr, le siège éjectable ne fait sans doute pas partie des options disponibles, même chez Rolls-Royce, qui se targue pourtant de livrer à ses clients des voitures sur mesure. Mais la navigation par satellite, le téléphone de voiture et le frigo intégré (obligatoire pour rafraîchir une bouteille de Bollinger), eux, si.

Mais il n'y a pas que dans le domaine automobile que Bond s'est distingué. Il est aussi le grand pionnier des montres intelligentes ou dissimulant des fonctions étonnantes, comme ce compteur Geiger équipant sa Breitling dans "Opération Tonnerre" (1965). Huit ans plus tard, il passait chez Rolex, avec une montre qui abritait une scie et un aimant surpuissant.

Pour Bond, les deux premiers éléments font partie des meubles depuis les premiers tours de roue de son Aston Martin DB5 dans "Goldfinger" (1964). Quant au réfrigérateur embarqué, il est apparu dans "Goldeneye" en 1995 après une course effrénée contre la Ferrari pilotée par Famke Janssen sur la corniche qui surplombe Monaco.

De même, l'espion débonnaire disposait déjà, intégré au pare-brise de son Aston Martin V8, d'un affichage tête haute dans "Tuer n'est pas jouer" (1987). Il pouvait contrôler sa BMW à distance avec un smartphone dès 1997 dans "Demain ne meurt jamais". Or ces deux équipements viennent d'apparaître sur la dernière série 7 de la marque de Munich, lancée en juillet. Même la voiture amphibie de 007, la Lotus Esprit qui a époustoufflé les spectateurs de "L'Espion qui m'aimait" (1977), a ses équivalents dans le monde d'aujourd'hui : la Gibbs Aquada et la Rinspeed Splash. Quant à la Lotus du film, bien qu'il ne s'agisse que d'une fausse voiture amphibie, elle a récemment été rachetée, pour 500.000\$, par le PDG de Tesla, Elon Musk, qui compte la transformer en une véritable voiture amphibie électrique !

En 1976, sa montre pouvait déjà envoyer et recevoir des messages texte, et en 1983, dans "Octopussy", sa Seiko lui permettait même de regarder la télé couleur. Certes, quand Pierce Brosnan reprit le flambeau en 1995, les fonctionnalités des montres conçues par Q avaient changé de catégorie : scie laser, grappins ou encore grenade télécommandée. Ces avancées ne seront sans doute pas disponibles sur l'Apple Watch avant plusieurs générations.

Et s'il n'y avait que les montres... Bond a aussi porté des alliances capables de prendre des photos, de briser du verre incassable ou de toucher le jackpot d'une machine à sous de Las Vegas. Il s'est aussi fait une spécialité de l'utilisation de lunettes à réalité augmentée, pour voir à travers des vitres opaques ou qui, à l'intérieur d'un casino, est armé (et avec quelle arme).  
(source : [Metrotime](#))



### La tendance coût « électrique » va s'inverser !

A équipement et puissance équivalents, la voiture électrique est actuellement chère à l'achat. Cependant les coûts de fabrication seront moindres au vu de l'intérêt de ce segment dans le public. Ainsi les batteries qui se « miniaturisent », avec plus d'efficacité, une meilleure conception. Selon l'étude Bloomberg, des prix attractifs toucheront d'abord les utilitaires légers (2025) suivis par le segment des voitures moyennes (2026) puis celui des petites citadines (2027). Les différences s'amplifieront dans le temps et la voiture thermique augmentera de prix parce que devenant plus rare.

Selon Test-Achats et le Bureau européen des consommateurs, tenant compte des coûts (16 ans / 190.000 km) : carburant, entretien, taxes, prix d'achat et de revente pour différents modèles et motorisations, la voiture électrique devient moins chère à partir de 2025. Néanmoins il reste des obstacles à son développement sur le marché : la problématique du réseau de recharge, principalement dans les grandes villes.







### Volvo passe exclusivement à l'électrique

Volvo ne compte plus produire que des voitures électriques d'ici 2030 et les vendra uniquement en ligne. Volvo a vendu l'an dernier 661.713 véhicules. Les automobiles hybrides et électriques représentaient 30% des ventes en Europe, 17% à l'échelle mondiale. L'entreprise avait l'ambition d'augmenter, d'ici 2025, à 50% la proportion de véhicules électriques, l'autre moitié des ventes se focalisant sur les véhicules hybrides. Cet objectif revu, le constructeur ne devrait donc plus proposer que des voitures sur batteries. Volvo assemble à Gand la XC40 Recharge, sa première voiture électrique, suivie par la C40.



L'usine gantoise a investi quelque 150 millions d'euros dans l'électrification des véhicules, passant à l'avant-garde du groupe en 2020 grâce à la construction d'une usine de pointe en batteries. La marque estime que le marché des voitures à moteur à combustion se réduit. Ces dernières années, elle a par contre vu fortement augmenter la demande concernant les voitures électriques. Volvo ambitionne également de devenir neutre sur le plan climatique d'ici 2040.

### Le moteur diesel, pas mort !

**Souffler de l'air dans l'échappement pour limiter les émissions de NOx\*. Une découverte qui pourrait prolonger l'offre des moteurs diesel sur le marché.**

Le magazine britannique « **Autocar** » a expliqué que l'injection d'air « propre » dans l'échappement d'un véhicule diesel permettait de diminuer ses **émissions** de **NOx**. Plus efficace en combustion que l'essence, le « **mazout** » émet plus de **NOx** et la faible température de ses fumées d'échappement ne neutralise pas l'**oxyde d'azote**. Jusqu'à présent, la seule solution pour diminuer les émissions de **NOx** était de positionner le **catalyseur** au plus près du moteur, ce qui cause quelques difficultés d'espace. La nouvelle découverte envisage compresseur qui souffle de l'air dans lequel est injecté un peu de carburant, ce qui augmenterait la température du catalyseur et du **filtre à particules** afin de modifier le **NOx** en azote/eau. Utile aux ralenti & démarrage, cette technologie avantagerait les véhicules **diesel** pour satisfaire à la future **norme Euro 7**.

*\* Composés d'azote et d'oxygène qui comprennent les gaz d'acide nitrique et de dioxyde d'azote. Ils sont produits principalement par la combustion des combustibles fossiles.*

### EN BREF

- Les Jeep Wrangler & Gladiator, au pare-brise pouvant souffrir plus vite de fissures car parmi les plus droits du marché, vont pouvoir (now USA only) bénéficier en option du « **Gorilla Glass** », verre à renforcement chimique spécifique trois fois plus résistant aux chocs, plus fin et léger (80 €). Également pour les modèles plus anciens (à partir de 2007).
- Aujourd'hui, Recityre (Anvers) dispose de vieux pneus broyés en granulés qui sont habituellement réutilisés comme carburant. Mais d'ici à 2023 on pourrait faire mieux et plus écologique (Laupat Industries), le fil d'acier récupéré et broyé sera transformé en de nouvelles matières premières : le carbone pour l'encre des imprimantes, l'huile de pyrolyse pour la production de plastiques ; l'hydrogène sera extrait des gaz libérés puis liquéfié et utilisé par les camions et les navires dans la zone portuaire.
- Sur décision du ministre de la Justice, Vincent Van Quickenborne, la marge de tolérance des radars (env. 5% de la vitesse maximale autorisée) sera supprimée. Idem pour les **quotas** utilisés par certains **procureurs** (parfois, les **radars** sont éteints lorsqu'un "nombre suffisant" de cas a été comptabilisé). Sera surveillé qui est pris et à quelle fréquence, avec l'obligation, par ex., de suivre un cours. Trop de **récidivistes** payent un **règlement à l'amiable** et ne comparaissent jamais devant un **tribunal**. Les **radars** modernes, de plus en plus petits, n'émettent pas de **flash**. Leur **prix** élevé (env. 26000 €) est rapidement remboursé par l'argent des **pénalités**.
- Le Code de la route permet actuellement aux **voitures « électriques et hybrides plug »** de se garer pendant une durée illimitée sur un **emplacement réservé avec borne**. Le ministre de la Mobilité Georges Gilkinet confirme qu'un nouvel arrêté royal est en cours d'élaboration pour redéfinir la notion de véhicule stationné : il y aura un ajout qui parlera de la **recharge** en tant que telle, soit un temps de stationnement qui deviendra limité. Un **panneau** additionnel indiquera clairement aux usagers ne pas pouvoir rester plus longtemps que nécessaire (c'est-à-dire pour charger la batterie), afin que les autres conducteurs de ces voitures puissent également alimenter leur véhicule.





- Depuis 2005, tout employeur qui met à disposition de son personnel une **voiture** aussi utilisée à des fins privées est soumis à une **cotisation CO2 (dite de solidarité) en** forfait mensuel, selon les **émissions** du véhicule. Un projet de Loi, porté par le Ministre fédéral des Finances V. Van Peteghem, indique que rien ne changera pour les voitures en **leasing** avant le 1.1.2023. Après, la méthode actuelle sera augmentée d'un facteur 1,75 (2023); 2,25 (2025) ; 3,50 (2026) ; etc. Dès 2023, les **voitures électriques** seront aussi soumises à une cotisation minimale : 20,83 euros (montant minimal non indexé) x indice d'indexation revu chaque année. Ce dernier était de 1,3222 en 2020. En 2025, le minimum non indexé sera revu à la hausse chaque année : 23,41 € (2025) ; 25,99 € (2026) ; 28,57 € (2027) ; 31,15 € (2028). Ces montants seront ensuite multipliés par l'indice d'indexation qui sera publié chaque année. A partir de 2026 les voitures émettant encore du **CO2** seront taxées d'une **cotisation** de 38,07% !
- Il y a de plus en plus de vols de pots catalytiques de voitures. En effet les voleurs sont attirés par les métaux précieux contenus dans les catalyseurs ; certains sont 14 fois plus chers que l'or ; le rhodium a été multiplié par 10 en deux ans : 600 € le gramme ; le palladium, 70 € le gramme.

